

Le petit Chaumontelois

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION - N° 34

[juin 2012]



Madame, Monsieur,

Dans mon discours des vœux, je vous l'avais promis... et bien c'est chose faite : Zéro augmentation de l'impôt pour 2012 ! Vous trouverez le détail des finances de Chaumontel en page 3.

Durant cet été, des travaux de voirie seront entrepris et quelques rues seront refaites. Quant à la future Mairie, les travaux vont bientôt débuter et, pour votre bien-être, l'accueil du public restera inchangé pendant toute cette durée. Je vous souhaite de bonnes et heureuses vacances et, vous donne rendez-vous à la rentrée.

Restant à votre disposition,

Cordialement vôtre,
Le Maire, Betty HANAUER-BEASLAY



Vive les vacances



Gendarmerie Nationale Opération Tranquillité Vacances (O.T.V.)

Vous allez partir en vacances? Si vous souhaitez que la Gendarmerie connaisse votre absence durant votre période estivale, nous vous invitons à vous rendre en Mairie ou à la Gendarmerie de Luzarches afin de remplir un formulaire de « DEMANDE DE SURVEILLANCE PARTICULIÈRE ». Les renseignements demandés resteront confidentiels à la Gendarmerie

Brigade de Luzarches - 37, rue Charles-de-Gaulle - 95270 LUZARCHES - Tél.: 0134 71 00 36

- De 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au samedi.
- De 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h les dimanches et jours fériés.

Les petites chroniques de Madame Christiane BOISEAUBERT L'hiver s'enfuit, les beaux jours arrivent!

La nature commence à fleurir et, nous pourrions chanter « Le Printemps est arrivé, vive le printemps! ». L'hiver et sa froidure ont fait place à cette belle saison tant attendue qui nous annonce les beaux jours et les vacances. Pour ce faire, il y a les oiseaux qui nous enchantent, mais aussi les fleurs avec leurs effluves et ce qu'elles symbolisent, à savoir:

Le muguet: le retour du bonheur, les œillets de poètes: la galanterie, les jacinthes et le lierre signifiant la fidélité et la myrte, l'emblème de l'amour et de la pureté.

Pas indispensable d'avoir un jardin pour profiter de leurs parfums et de leurs effets bienfaisants. Comme la menthe et le romarin qui agissent sur les zones du cerveau contrôlant l'éveil

et l'énergie, les parfums de la cannelle, du géranium et du basilic facilitent la concentration et la mémoire.

Les parfums citronnés améliorent l'humeur et procurent un bien-être en augmentant le taux de noradrénaline qui se trouve aussi dans la limette, la verveine et l'eucalyptus.

Pour se détendre, les parfums de la lavande, du jasmin et de l'oran-



ger calment le système nerveux, ralentissent le rythme cardiaque et font baisser la tension sanguine.

Je vous souhaite de belles promenades dans cette nature si riche, aussi si vous trouvez une de ces plantes, ne vous privez pas de ses arômes bienfaisants mais aussi enivrants!

Bonnes vacances à tous!!!

Christiane Boiseaubert,
Conseillère Municipale

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE Luzarches : 0134 71 00 36
POLICE urgence: 17 • POMPIERS: 18 • SAMU: 15
APPEL URGENCES EUROPEEN: 112
SOS MÉDECINS: 0130 40 12 12
MÉDECIN GÉNÉRALISTE Chaumontel:
Dr LAKOMICKI: 0130 35 06 72
PHARMACIE V. MAGNIER: 0130 35 03 12
ÉCOLE PRIMAIRE: 0134 71 02 54
ÉCOLE MATERNELLE: 0134 71 29 84
CENTRE DE LOISIRS: 0130 29 32 63
BIBLIOTHÈQUE: 0130 29 96 89
SIGIDURS: 0800 735 736
SOS VÉTÉRINAIRES: 0836 68 99 33
EDF-GDF Dépannage: 0810 333 095
VEOLIA: 0811 900 400
LYONNAISE DES EAUX: 0810 886 886
PERCEPTION: 0134 71 02 07
PRÉFECTURE & SOUS-PRÉFECTURE VAL D'OISE:
0134 20 95 95
LA POSTE: 3631

Attention aux frelons

Des riverains de la rue de la République nous ont signalé la présence, en nombre de frelons. Après enquête auprès des pompiers de Viarmes, il s'agirait de frelons asiatiques qui se caractérisent par un corps jaune et des rayures noires. Les nids de ces frelons sont normalement situés à hauteur d'homme dans les arbres ou dans les buissons.

En cas de découverte d'un nid, appelez les pompiers au 18. (Coût de l'intervention 130 euros). Pour information de la nouvelle tarification, article en p14.

Jacques LABARRE, Adjoint aux Affaires Générales

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Accueil: 0134 71 03 96 / Fax: 0130 29 30 14
20, rue André Vassord / www.ville-chaumontel.fr

Lundi: 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 00
Mardi: 8 h 30 - 12 h 30 - Mercredi: 8 h 30 - 12 h 00
Jeudi: 8 h 30 - 12 h 30 / 17 h 00 - 19 h 00
Vendredi: 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 00
Samedi: 8 h 30 - 12 h 00

Directrice de publication: **Betty HANAUER-BEASLAY**
Responsable de communication: **Martine Ghenassia**
Coordination: **Commission Information**
Réalisation et imprimerie: **RDVA - Tél.: 0134 12 99 00**
Reproduction interdite

Sommaire

FLASH INFO...

p2

BUDGET

p3

FETES ET CEREMONIES

p4-5-6

AFFAIRES GENERALES

p7

CENTRE DE LOISIRS / ENFANCE

p8-9

JEUNESSE/SORTIES/ LOISIRS

p10-11

LES ASSOCIATIONS

p12-13

COMMUNICATION/ INFORMATION

p14

INTERCOMMUNALITE

p15

ACTION SOCIALE

p16

ECOLE

p17

TRAVAUX

p18

VIE DU VILLAGE

p19

CONSEIL MUNICIPAL

p20

ATTENTION!

En raison des congés d'été, nous vous signalons que pour les mois de Juillet et d'Août la Mairie sera fermée au public les jeudis après-midi de 17 h à 19 h.

Reprise de la permanence à partir du 3 septembre 2012.

Merci de votre compréhension.

Un budget sain et volontaire

Comme les années précédentes, les élus de Chaumontel ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Il s'agit d'un effort important au moment où les recettes diminuent (Dotation État) et les charges augmentent (Essence, Énergie...).

Pour compenser cette différence, vos élus obtiennent des subventions (*) (Région, Département, Député) et négocient au mieux des remises auprès de leurs fournisseurs.

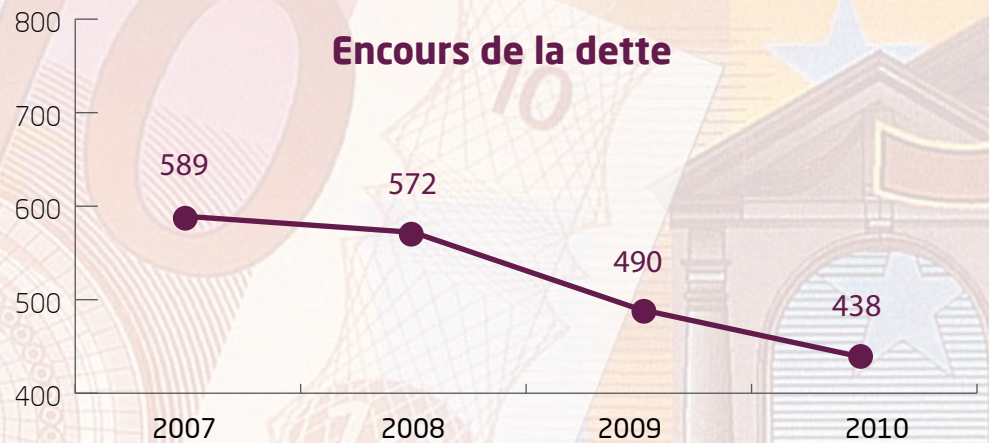
Par ailleurs, soucieuse d'investir pour l'avenir, votre municipalité consacre, sans recourir à l'emprunt, son autofinancement, à la réalisation de travaux (Transformation/réhabilitation Bâtiments communaux, voiries, cimetière...)

Résultat, la commune se désendette progressivement...

Et, équilibre son budget à 3 120 000 euros en section de fonctionnement et 2 826 000 en investissement.

(*) Pour rappel, les subventions sont exclusivement attribuées pour des travaux d'intérêts communaux.

En € par habitant

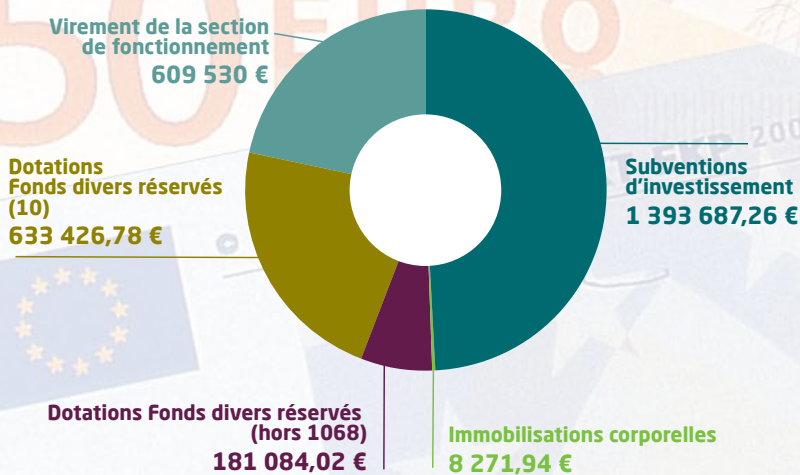


BON A SAVOIR :

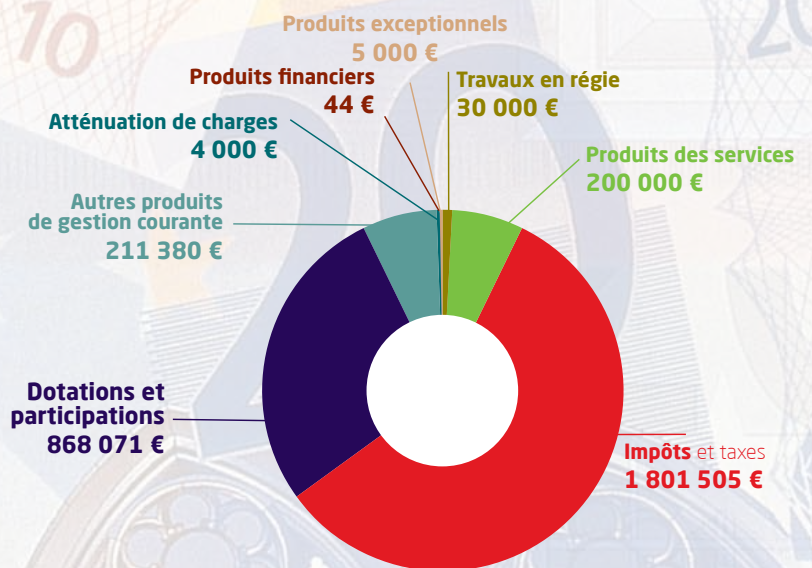
Les dépenses de fonctionnement représentent les dépenses dites de « quotidien ». Elles permettent d'assurer le bon fonctionnement des services de la commune ; au contraire des dépenses d'investissement qui visent à préparer l'avenir de la commune (voiries, bâtiments communaux, réseaux...).

Du côté des chiffres

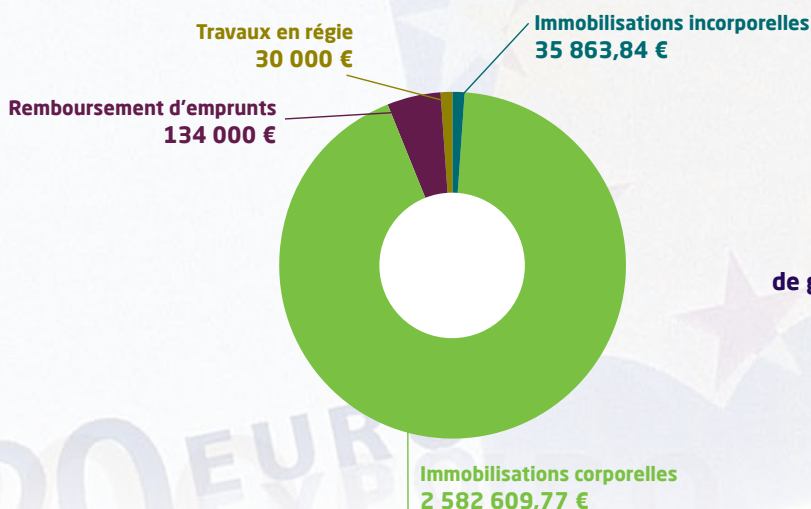
Recettes d'investissement



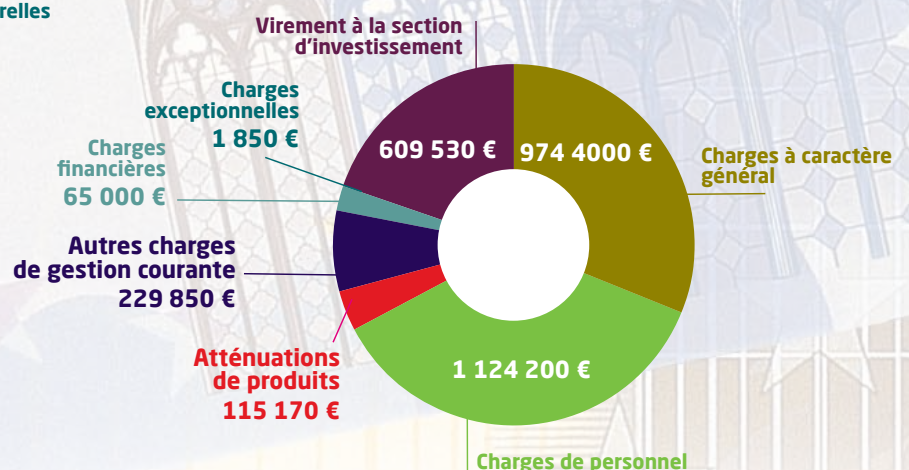
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Un carnaval pas banal



Comme nous vous l'avions précédemment annoncé, La Commission Fêtes et Cérémonies a décidé de modifier la date ainsi que la forme de la fête communale.

Ce qui a tout d'abord motivé notre décision, c'est le peu de fréquentation à cette manifestation.

La date en est probablement la cause principale. Retour de vacances, rentrée des classes...

Votre participation pour le carnaval nous a laissé penser qu'il était plus judicieux de faire une fête autour de cette journée.

L'ampleur que prend le défilé, nous montre à quel point ce moment est important pour les enfants. Le défilé, ouvert par les « Riders Ghost » suivis par les 2 CV encadré par des bénévoles, et dominé par Monsieur Carnaval, a animé les rues de Chaumontel pendant plusieurs heures. Fanfare et pluie de confettis ont fait aussi parti du décor. Petits et grands, jeunes et moins jeunes, chacun d'entre-nous a tenu à apporter une touche de couleur et de gaieté à ce carnaval pour la joie et le bonheur des enfants. Nous remercions tous les participants pour leur implication. Un grand bravo aux enfants et aux animateurs du centre de loisirs pour la confection de Bob l'Éponge. Merci à Philippe Dequit pour le prêt de sa remorque qu'il nous a autorisé à embellir. Merci à l'association JUDO pour la restauration et à la FCPE. À notre arrivée au stade, Madame le Maire avec le concours de Monsieur

Yanick Paternotte, député, a allumé le feu (non sans quelques difficultés) afin de brûler Bob l'Éponge qui n'avait pas l'intention de se laisser faire!

Il n'y a rien de mal à brûler Monsieur Carnaval. Même si les enfants avaient mis tout leur cœur à le confectionner c'est une tradition. Il doit être brûlé pour en finir avec la grisaille de l'hiver et nous promet l'arrivée du printemps. Les structures gonflables les ont très vite consolés!

L'animation suivante était haute en couleur et en danses! Un groupe de danseurs et musiciens Antillais est venu animer cette journée en jouant des morceaux très rythmés. (voir les photos page 6).

Notre soirée s'est terminée par un très bon repas réunionnais, mais avant de passer à table, le traiteur nous a aimablement expliqué la recette des différents cocktails proposés et autres « amuse-bouches ». Malgré la fraîcheur de la soirée, les musiciens avaient mis beaucoup de cœur à l'ouvrage afin de réchauffer les danseurs, mais le froid a eu raison de tous... Dommage!

Le feu d'artifice a eu son succès habituel et les chevaux n'ont pas émis le moindre mécontentement. Merci au responsable du Centre équestre.

En attendant le prochain carnaval, nous sommes toujours preneurs d'idées et de suggestions. Alors que chacun d'entre vous ait recours à son imagination.

Clichés souvenirs





Mme Sylvie PESLERBE,
Déléguée aux Fêtes
et Cérémonies

Fêtes/Cérémonies



Des jeux en pagaille!





C'était aussi la fête au village



Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai s'est déroulée sous un ciel mitigé, mais sans pluie, au Monument aux Morts de l'Espace liberté.

Merci aux ateliers ainsi qu'à notre Policier Municipal pour la préparation et l'entretien de ce lieu.

Le discours lu par Monsieur Jacques Labarre, Adjoint au Maire, a ravivé les atrocités de cette guerre.

Dépôt de gerbe et, minute de silence en présence des autorités dans le plus grand respect.

Nous remercions Monsieur Gérard Thronel Président de l'UNC de Luzarches ainsi que toute son équipe pour la parfaite organisation de cette cérémonie.

Félicitations à la fanfare de Luzarches pour sa prestation tout à fait en harmonie avec cette cérémonie.

Les membres de la Commission Fêtes et Cérémonies vous informent que la commémoration du 11 novembre 2012 aura lieu à Chaumontel.





Paiement en ligne : c'est parti!

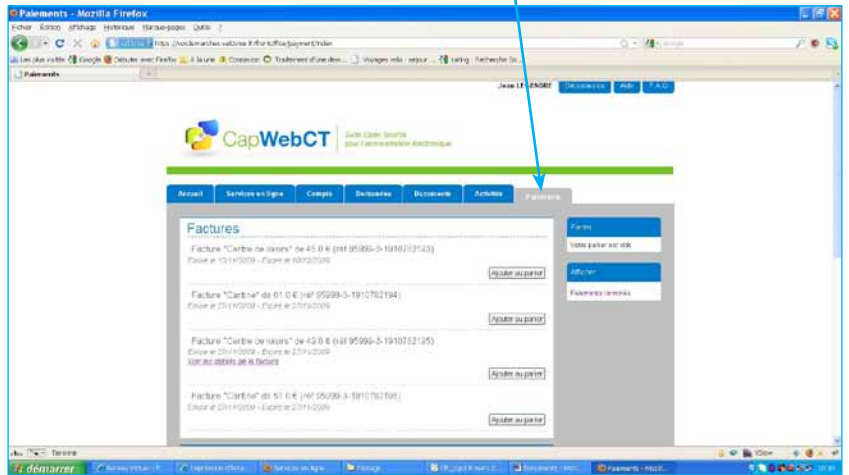
La mise en place du paiement en ligne n'a pas été une chose facile dans la mesure où nous avons dû cumuler plusieurs événements qui ont introduit des retards :

- L'imposition du Ministère des Finances d'adopter la nouvelle procédure 3DSECURE,
- Les réticences de la Caisse d'Épargne d'adopter rapidement cette procédure. Société avec laquelle nous avions, après consultation, passé un contrat.
- La résiliation du contrat passé avec la Caisse d'Épargne,
- La consultation de Sociétés de paiements en ligne qualifiées 3DSECURE,
- L'obtention des N° de compte marchand de la part de la Trésorerie Générale,

- La nouvelle version logicielle de Capdémat qui a retardé la mise en place du logiciel PAYLINE de la société MONEXT,
 - L'intégration du logiciel PAYLINE et les tests de bon fonctionnement;
- Le paiement en ligne sera opérationnel pour la rentrée scolaire 2012-2013 pour tout ce qui concerne les règlements péri-scolaires matins et soirs ainsi que les repas « cantine ». Mon objectif était que les paiements en ligne soient efficaces pour la rentrée 2011/2012; le retard aura été de 10 mois environ. Vous trouverez ci-après les modes opératoires pour effectuer un paiement.

L'utilisateur accède à ses factures depuis son espace famille (compte foyer) en sélectionnant l'onglet « Paiement ».

Onglet « Paiement »

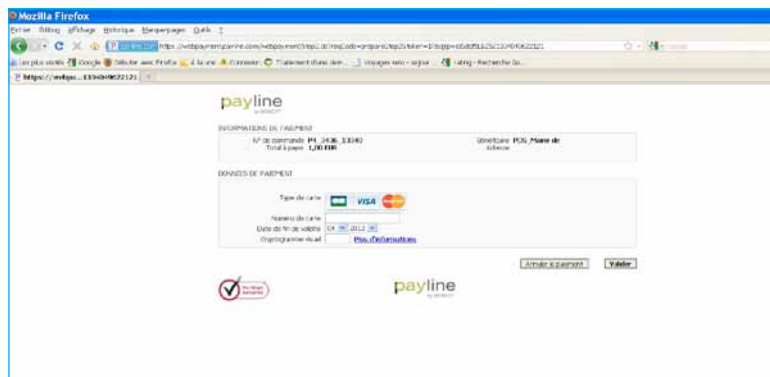


Onglet « ajouter au panier »



Onglet « Payer »

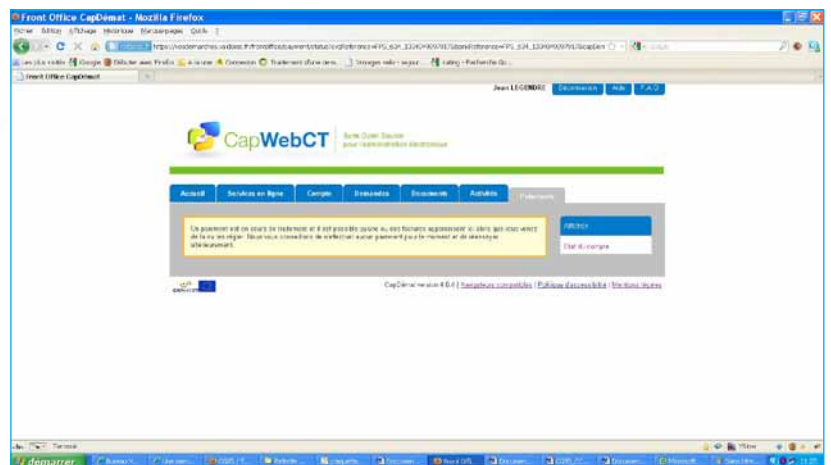
Il va ensuite ajouter à son panier la facture à régler en sélectionnant le bouton « Ajouter au panier » de la facture concernée. Pour payer il va ensuite valider son panier en sélectionnant le bouton « Payer », cette action va appeler la solution de paiement sécurisé Payline où il pourra ensuite effectuer son règlement.



Une fois le règlement terminé l'utilisateur est redirigé automatiquement vers son espace famille.



Le paiement est terminé et sa facture est redescendue au système Smart d'Horanet avec les éléments du règlement.



Brûlage à l'air libre

Suite à plusieurs plaintes émanant de Chaumontellois, je vous rappelle que le brûlage à l'air libre de débris quels qu'ils soient est formellement interdit (et ce, même si le brûlage est effectué à l'aide d'un braséro ou autre container) selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental. Le brûlage à l'air libre de déchets végétaux est d'autant moins admis que la Communauté de Communes du Pays de France a négocié avec le SIGIDURS un ramassage spécifique de ces déchets. Par ailleurs, il est rappelé que les déchèteries avoisinantes recueillent, sur présentation d'un justificatif de domicile, GRATUITEMENT l'ensemble des déchets.





Retour sur les vacances de février...

SORTIE À DISNEYLAND

Arrêt pique-nique



Activité cuisine



Après la préparation de la pâte à crêpes...



On peut enfin les manger!

Concours de Kapla



Fête de fin de centre



...et celles de pâques!

Sortie à Provins



Spectacle la légende des chevaliers



Visite de la tour César



Autres activités



Rallye chocolat



Fabrication d'un Chateau-Fort

Fabrication d'un abécédaire médiéval



Fabrication de drapeaux

Jeunesse/sorties/loisirs

PAYS-BAS LES 5, 6 ET 7 AVRIL 2012

Quel agréable séjour aux Pays-Bas qu



1^{er} jour:

Après un trajet en autocar, nous sommes arrivés à Delft pour le déjeuner, suivi, bien évidemment, de la visite guidée de l'unique faïencerie qui fonctionne encore. Nous avons pu admirer la dextérité des peintres qui effectuent de magnifiques décors à la main, apprécier toute la collection et le fameux « bleu de Delft ».

C'est à La Haye que nous avons pu visiter « Madurodam » : la Hollande reconstituée en miniature, promenade agréable à travers les divers monuments, l'aéroport et ses avions, le train « Thalys », etc... le tout superbement décoré et bien entretenu.

Et c'est dans un superbe et immense hôtel que nous avons pu nous reposer, après un excellent dîner.

2^e Jour:

Visite du parc de Keukenhof : l'ultime sensation de printemps ! Un parc unique, mondialement célèbre, plus de 7 millions de fleurs et de magnifiques décors propices aux belles photos. La matinée passée dans ce parc nous laisse un merveilleux souvenir, d'autant qu'il faisait un temps superbe, le ciel était bleu malgré un petit vent pas très chaud. C'est à Kad que nous nous sommes arrêtés dans un restaurant au bord de l'eau, pour un excellent déjeuner.

L'après-midi : Amsterdam : promenade en bateau-mouche sur les nombreux canaux, visite de la ville en autocar avec une guide et, bien entendu, visite à pied des petites rues, notamment le « quartier rouge » et ses filles en vitrine !

De retour à l'hôtel, certains ont pu profiter du complexe sportif et de la piscine avant le dîner.

Torcy, le 21 février 2012 - Sport en filles, un succès toujours grandissant

Cette année encore, nos jeunes Chaumontelloises ont participé à l'opération « Sport en filles-hiver 2012 ».

Rappelons que les objectifs de cette manifestation visent à promouvoir des pratiques sportives accessibles à tous dans le cadre des clubs, de faire découvrir les sports d'hiver par nos jeunes adolescentes, de développer la vie associative et de promouvoir le sport féminin. L'initiation a porté sur les disciplines suivantes : le ski, la luge, le patinage artis-

tique, le hockey sur glace, le biathlon et, pour la première fois, le curling.

Sport en filles Hiver 2012 aura vu 20 jeunes Chaumontelloises qui auront pu apprécier et pratiquer les sports de saison hivernale.

D'ores et déjà, reprenez que la session « Sport en filles-Eté 2012 » aura lieu à la base de loisirs de Torcy vendredi 13 juillet 2012.

Pour la session « Sauv'nage », nous invitons garçons et filles à la base de lo-

sirs de Saint-Quentin-en-Yvelines lundi 16 juillet 2012.

Les formulaires d'inscription pour ces deux manifestations seront distribués courant mai 2012 par le collège de Luzarches.

Si vous avez entre 12 à 17 ans, que vous ne fréquentez pas le collège de Luzarches mais que vous habitez Chaumontel, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin de vous faire recenser.



“



Véronique PETIT,
Déléguée à la jeunesse

”

Jeunesse/sorties/loisirs

Le celui proposé par notre commune !

3^e Jour:

Ce dernier jour nous a conduits à Zaandam pour une visite des moulins: moulin à épices, moulin à peinture, moulin à scier, moulin à huile, et des différentes boutiques, le tout avec un vent assez froid! Normal, il faut du vent pour faire tourner les ailes des moulins!

Continuation vers Volendam, adorable village de pêcheurs, où chacun a pu profiter du temps libre pour visiter et déjeuner soit de sandwiches aux harengs fumés, soit de « fish and chips » ou autres mets! Toutes ces petites maisons, parfois même très petites, font la curiosité de ce village au bord de mer, c'était magnifique! Après une visite guidée d'une fromagerie de « gouda » et d'une saboterie, il a fallu reprendre le car pour le retour à Chaumontel.

Je pense que tous garderont un excellent souvenir de ce séjour très réussi, dans une excellente ambiance et qu'il me soit permis ici de remercier notre si sympathique maire, Betty et tous ses collaborateurs qui ont veillé à ce que tout soit organisé à la perfection!

Un grand merci également à Yves, notre chauffeur, pour ses commentaires sur ce pays, sa gentillesse et surtout, un grand bravo pour la conduite à Amsterdam, entouré de vélos et de tramways, ce n'était pas toujours facile.

Maintenant, un grand regret, l'absence de Véronique pour des raisons de santé, et de son mari; ils nous ont manqué mais tout le monde a bien pensé à eux.

Encore bravo pour ce voyage très réussi et merci!

Elyane Briquet – Chaumontelloise



“ Nous garderons un excellent souvenir de notre voyage en HOLLANDE, pays que nous ne connaissons pas. Les Chaumontellois étaient très sympathiques et il y avait une bonne ambiance. Les excursions étaient très bien organisées. Nous sommes partantes pour faire d'autres voyages avec Chaumontel. Nous avons fait de nombreuses photos que nous garderons précieusement dans notre album souvenirs.
Marie-Thérèse BARROS et Huguette DECRET, Habitantes Luzarchoises



SORTIES CINEMA
Depuis le mois d'avril, la participation demandée aux Chaumontellois pour les sorties CINEMA DE MONTATAIRE est de 6 euros.
Cette actualisation est justifiée par la hausse de la TVA sur les prix et l'augmentation du carburant depuis le début de l'année 2012.



En bref...

Banderoles

Comme les années précédentes, la Commission Associations du 8 mars 2012 a souhaité continuer à investir dans de nouvelles banderoles et les 2 associations qui en bénéficient après tirage au sort sont :

- L'AMICALE BOULISTE
- LA BIBLIOTHEQUE

Contrôle des comptes des Associations

Conformément à l'article L1611-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le contrôle de la comptabilité des 3 associations qui ont été sélectionnées par la commission est actuellement en cours. Il s'agit de :

- LES MAINS MAGIQUES
- SCÈNES DE CHŒUR
- A.S.C.V.Y. (Association Sportive et Culturelle du Val d'Ysieux)

Billard club et aïki-jujitsu (STMC)

Monsieur Fabrice DELCOURT Président du BILLARD CLUB et Madame Séverine BUISSEZ Présidente de AIKI-JUJUTSU se sont retirés de la Présidence de leur association.

Ils ont été remplacés, par :

- Monsieur Michel LUNDY, (Billard Club)
- Monsieur Christophe BUISSEZ (Aïki-Jujitsu)

Félicitations aux nouveaux élus et bonne continuité dans la convivialité au sein de leurs associations.

FORUM DES ASSOCIATIONS 2012 SAMEDI 8 SEPTEMBRE SALLE POLYVALENTE De 10 h 00 à 17 h 30

Au programme de la journée :

- > présentation des Présidents des différentes Associations,
- > démonstration de certaines disciplines dès 14 heures,
- > stands (information et documentation),
- > inscriptions,
- > café offert, tout au long de la journée, par le Comité des Fêtes.



Des nouvelles de l'association sportive Chaumontel Luzarches

L'école de Football a organisé le 18 mai, à l'occasion du pont de l'Ascension, une sortie à la base de loisirs de Cergy Pontoise où les enfants ont pratiqué diverses activités sportives comme le Rafting, le tir à l'arc, l'escalade, etc... Le mois de juin sera marqué par la fête de l'école de football qui aura lieu le samedi 9 juin au stade de Chaumontel et à cette occasion un tournoi parents/enfants sera organisé, suivi d'un barbe-cue.

Le dimanche 10 juin il y aura notre tournoi « Vétérans » qui réunit des équipes de l'Île de France et de la Picardie.

Concernant les résultats sportifs notre équipe Seniors qui avait réussi deux montées successives dans les divisions supérieures a connu sur cette saison un coup d'arrêt et a malheureusement de grande chance de retourner à l'échelon inférieur.

Par contre, notre équipe 1 « Vétérans » est bien partie pour connaître une 2e montée d'affilée.

Pour la saison prochaine L'A.S.C.L va encore s'agrandir et ouvrir une nouvelle catégorie en U15 (jeunes de 14 et 15 ans).

Voici toutes nos catégories pour la pro-



chaine saison :

- U6 à U9 enfants de 6 ans à 9 ans,
 - U11 enfants de 10 et 11 ans,
 - U13 enfants de 12 et 13 ans,
 - U15 jeunes de 14 et 15 ans.
- Adultes :
- Seniors à partir de 18 ans
 - Vétérans à partir de 35 ans.



Billard Club de Chaumontel

Une constante progression

Le club organise régulièrement des tournois internes comme c'est le cas pour le tournoi de « libre » qui s'est achevé début avril. Une grande participation a permis tant à des joueurs chevronnés qu'à des joueurs ayant rejoint récemment le club de se propulser jusqu'aux phases finales.

Ce tournoi de « libre » a vu s'opposer en finale Monsieur André Blomme à Monsieur Frédéric Lefebvre qui l'a emporté avec un handicap de 65 à 45. Quant à la petite finale, elle a été gagnée par Monsieur Alain Salles contre Monsieur Jean Luc Henneguelle avec un handicap plus important de 95 à 40.

Les handicaps de points d'un joueur à l'autre sont déterminés par un programme informatique interne élaboré par Monsieur Jean Claude De Masary, membre du bureau du Club, afin de permettre à chaque participant, en fonction de sa progression, d'accéder au tableau final.

Depuis le début avril un nouveau tournoi de « 3 bandes » a débuté et se terminera fin juin.

Notre repas de mi-saison est prévu au stade le 2 juin 2012 et nous serons heureux d'accueillir à l'apéritif vers

midi les candidats potentiels désireux de rejoindre le club.

Des membres du Club, que nous félicitons, participent à des championnats régionaux voire nationaux. Ainsi Monsieur Guy Demeulle a été finaliste à la « libre » en catégorie régionale 1 de l'Oise et Monsieur Jérôme Salles a été finaliste à la « libre » en catégorie nationale 2 de l'Oise également.

Le billard peut être pratiqué à tout âge comme la lecture du Journal Tintin de 7 à 77 ans... voire même plus, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Président,
Michel LUNDY



Comité des Fêtes

Notre brocante : 26^e édition !



Cette année, c'est dans la fraîcheur du petit matin mais, dans une ambiance chaleureuse que nous avons accueilli nos exposants.

Pour la première fois pendant cette manifestation nous avons eu le plaisir de recevoir le « Mobil' O tri » du « Sigidurs » dans le but d'informer le public sur la valorisation de nos déchets, particulièrement sur le thème des composants électroniques, que nous ne savons pas toujours bien gérer.

Le soleil nous a fait l'honneur de sa présence jusqu'au soir.

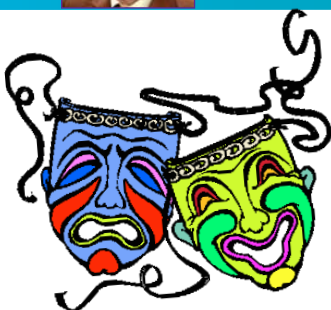


L'équipe du Comité des Fêtes remercie les Chaumontellois pour leur assiduité, tous les bénévoles, toujours aussi dévoués, tant pour la préparation que pour le bon déroulement de cette journée. Prochain rendez-vous en mai 2013 espérant que vous reviendrez nombreux.

La Présidente du Comité des Fêtes,
Nicole Scipioni



André LEFEVRE,
Adjoint au Maire,
Chargé des Associations



Bien que les six premiers mois de l'année se soient écoulés

Du côté du club de l'amitié

avec un hiver assez rigoureux qui a fait place à un printemps ensoleillé et fleuri, nous pensons déjà à ce deuxième semestre. Chaque mois a été gaiement occupé, que ce soit par une sortie au théâtre, au Music-Hall ou tout simplement autour d'une bonne table.

Pour nous, les membres du Club de

l'Amitié, assez satisfaits de nos activités, nous souhaitons vivement les faire partager, à vous tous, qui désirerez nous rejoindre. Bon été! Surtout prenez soin de vous pour nous revenir bon pied... Bon œil...!

Christiane BOISEAUBERT,
Conseillère Municipale

EVASION ORIENTALE: au top pour la nouvelle saison

Notre saison 2011/2012 à très bien démarré avec de nombreuses adhérentes et 7 heures de cours de danse par semaine avec différents niveaux. Tout se passait très bien comme toujours dans la bonne humeur avec le sourire, et autant de dynamisme et de bonheur de nous voir, toutes les semaines.

Mais les aléas de la vie font que parfois nous traversons une très mauvaise période. C'est pourquoi je ne pouvais continuer à assurer les cours.

Après renseignements auprès du CRIB, de la Mairie et concertation avec les membres du bureau, nous avons décidé de suspendre la saison 2011/2012. De plus afin de ne pas pénaliser les adhérents financièrement, il a été décidé de leur rembourser une partie de leur cotisation.

Notre spectacle qui était prévu les 23 et 24 juin 2012 est annulé, mais ce n'est que partie remise!

Je remercie toutes les personnes, pour tous leurs messages de gentillesse, ainsi que les membres du bureau. Je vous donne rendez-vous avec plaisir au prochain forum des associations pour une nouvelle saison.

À TRÈS BIENTÔT - MALIKA



Les bons résultats des judokas chaumontellois

Cette année encore notre club a participé aux championnats de France à Valenciennes, Valerian Huylebroeck s'est distingué en obtenant le titre de vice-champion de France dans la catégorie minime et Simon Loutter s'est classé 7^e.



Au championnat départemental secteur Est dans la catégorie des benjamins se sont classés: 1^{er} Florian Bihoues - Vincent Wanner - Haziël Huylebroeck - Antony Martinho - Martin Frece & Mathieu Provost et participeront à la finale du samedi 19 mai à Herblay. Se sont classés 2^e ou 3^e Ludo Laballe - Lenny Michel - Quentin Valois - Camille Deshayes - Carla Greco - Mathieu Jablonka & Guillaume Dollet.
Véronique Clavreul, Présidente du judo club

Martine Latreille,
Comédienne professionnelle,
coach vocal et de théâtre.

**COURS D'ART DRAMATIQUE
ET DE DICTION**

Formation en communication orale, comportementale et prise de la parole dans toutes les circonstances de la vie.

But de l'enseignement:

Acquérir une maîtrise corporelle, obtenir une assurance de la parole qui reprend la technique du comédien: respiration, phrasé, diction. Travail de la voix parlée et chantée, improvisation, développement de la mémoire, comment vaincre sa timidité? Apprendre à gérer son stress.

En un mot: assurer sa réussite par la confiance en soi.
Renseignements: 06 86 22 92 77

État des subventions communales 2012

ASSOCIATION DE CHAUMONTEL	ANNEE DE CONTRÔLE	Subvention demandée en 2012	Subvention accordée	Observations
AMICALE BOULISTE	2007-2011	1 500 €	1 500 €	
BIBLIOTHEQUE DE CHAUMONTEL	2005 - 2010	3 000 €	2 000 €	Excédent 2011 = 706€
BILLARD CLUB	2004 - 2009	2 000 €	2 000 €	
CLUB DE L'AMITIE	2005 - 2010	1 800 €	1 300 €	Excédent 1586€
COMITE ART ET CULTURE	2003	0 €	0 €	
COMITE DES FETES	2004	0 €	0 €	
COMITE VACANCES & LOISIRS		0 €	0 €	
ENTRECHATS	2007	0 €	0 €	
EVASION ORIENTALE	2011	1 000 €	0 €	Spectacle 2012 Annulé
F.C.P.E.	2009	1 000 €	500 €	Excédent 829€
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	2009	700 €	400 €	Excédent 2011 = 3731€
JUDO CLUB	2007	5 000 €	5 000 €	
LES COQUELICOTS		Pas de demande	Pas de demande	
LES MAINS MAGIQUES	2006-2012	0 €	0 €	
LUMIERES & COULEURS	2011	0 €	0 €	
RIDERS GHOST		Pas de demande	Pas de demande	
SCENES DE CHOEUR	2006-2012	2 297 €	500 €	2 Spectacles annulés en 2011
STMC - Aïki Jujutsu		308 €	308 €	
TENNIS CLUB	2009	500 €	0 €	Excédent 2011 = 5764€
USOC FOOTBALL (fin en 06-2010)	2007 - 2009	Dissoute	Dissoute	
VELO CLUB CHAUMONTELOIS	2003 - 2010	400 €	400 €	
RACING EVOLUTION (ex Défi 24 h)		Pas de demande	Pas de demande	
Total CHAUMONTEL		19 505 €	13 908 €	

Un petit rappel toujours utile concernant les conditions d'attribution d'une subvention communale.

- 1) Le siège social de l'association doit être en Mairie de Chaumontel
- 2) Fournir et remplir correctement tous les documents demandés sachant qu'aucun rappel ne sera effectué par la Municipalité
- 3) Retourner le dossier complet avant la date butoir accompagné de tous les justificatifs. Pour 2013 et les années suivantes, la commission Association du 8 mars 2012 a validé la modification de la date butoir qui a été rame-

née au 15 janvier au lieu et place du 31 pour les associations qui ont un bilan annuel au 31/12.

La subvention n'est pas automatique et la Municipalité n'a pas à se justifier en cas de refus.

Le pourcentage des subventions communales attribuées pour 2012 s'élève 71,30 % par rapport aux montants demandés au lieu de 79,17 % en 2011. Le montant de la subvention de l'Association ASCL (Football) de 2500 € ne figure pas dans le tableau ci-des-

sus mais dans les associations extérieures puisque son siège social se situe à la Mairie de Luzarches.

En vertu de l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous procédons tous les ans au contrôle de la comptabilité de trois ou quatre associations.

Pour 2012, les associations soumises au contrôle sont: LES MAINS MAGIQUES, A.S.C.V.Y. et SCÈNES DE CHEUR.

La GV Chaumontel

La gymnastique c'est se sentir mieux dans son corps et dans sa tête et, c'est aussi des moments de partage et de convivialité. Le mois de janvier a été l'occasion de se réunir autour d'une part de galette. Le Mercredi après midi pour les enfants et le soir pour les adultes. Les adhérents sont venus en nombre pour cet événement. Nous avons également, à la reprise des cours début mars, effectué notre cours de Zumba sur le thème du carnaval. L'animatrice et certains adhérents étaient déguisés ce qui a donné un air de fête au cours.

INFORMATION PIROUETTE SPORT GV CHAUMONTEL
SECTION ENFANTS

Comme chaque année, nous organisons, à la salle de sport CATHY FLEURY, une journée portes ouvertes le: mercredi 13 juin 2012, de 13 h 30 à 14 h 30 pour les 7/10 ans et de 14 h 30 à 15 h 30 pour les 4/6 ans.

Durant cette journée, il sera proposé des parcours sportifs avec les enfants du club. Nous vous invitons à venir découvrir ces activités avec vos enfants, leurs amis, cousins et cousines. Nous vous demandons de prévoir une tenue de sport et des chaussures de rechange (baskets) afin de se changer à l'entrée de la salle. Il sera possible de pré inscrire les enfants ce même jour.

La Présidente de la GV Chaumontel,
Jocelyne BOUCHALOIS





SORTIR

Nouveauté
Play'in
Paintball en forêt
Saint-Maximin

Terrain Adulte 4500 m²
à partir de 14 ans
6 personnes minimum

Tarif :
250 billes 29,90 €
500 billes 44,90 €
1000 billes 54,90 €
100 billes supplémentaires : 6 €

Terrain Enfant 600 m²
de 7 à 13 ans
à partir de 4 personnes

Tarif :
30 minutes 11 €
1 heure 18 €
2 heures 28 €
30 minutes supplémentaires : 8 €

Tous les équipements sont fournis (combinaisons, plastrons, masques)

Barbecue possible sur place (tables, bancs) dans un espace naturel

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION

ZAET - rue Marie Curie
60740 SAINT MAXIMIN
www.playin-stmaximain.com
09 81 28 53 59

Le Laser Game Evolution



Simulation de tir où plusieurs joueurs s'affrontent pour gagner le maximum de points en touchant le plus possible les plastrons adverses sans tirer sur ses coéquipiers.

Les parties se déroulent dans un labyrinthe aménagé sur plusieurs niveaux. Les meurtrières et miroirs qui parsèment l'aire de jeu vous permettront de réussir bon nombre de tirs par surprise mais, attention à ce que cela ne se retourne pas contre vous !

L'équipement développé au Laser Game Evolution fonctionne avec une technologie 100 % laser, sans utilisation d'infrarouge. Les centres Laser Game et Laser Game Evolution sont les seuls à utiliser cette technologie innovante où seule votre précision et votre rapidité vous garantiront la victoire.

Intervention des pompiers : la chasse au gaspi est lancée !

Par courrier en date du 19 avril 2012, la Mairie de Chaumontel a été informée. Les soldats du feu sont trop souvent sollicités pour des missions qui n'ont rien à voir avec du secours d'urgence. Pour mettre fin aux abus, des tarifs ont été établis.

Le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) du Val d'Oise, en date du 16 mars 2012 a délibéré en faveur d'une nouvelle politique tarifaire départementale relative aux opérations à caractère privé et a décidé de facturer certaines de leurs interventions. Un barème a été validé lors d'une réunion du conseil d'administration de l'organisme.

Il s'agit de missions dites « de confort » comme le transport d'un malade vers un hôpital pour pallier un défaut d'ambulance, détruire un nid de guêpes, débloquer un ascenseur ou encore une porte... Ce type d'opération mobilise des moyens matériels et humains importants. En fait, après une analyse fine des appels, il a été constaté que de très nombreuses personnes composaient le 18 « par réflexe », parfois même pour un incident mineur. C'est le cas,



par exemple, lors d'un malaise bénin. Le patient, pris de panique, veut être transporté à l'hôpital. Or, en général, il lui suffit de consulter un généraliste. Dans ce cas-là, l'appel est orienté vers un médecin du Samu, c'est lui qui, selon la description des symptômes, effectue un diagnostic. Les secours sont aussi parfois sollicités par un locataire en détresse dont la porte de son logement a claqué alors que ses clés sont restées à l'intérieur. Des demandes proviennent également de particuliers affolés à cause d'un nid de guêpes dans leur jardin. Ainsi, au lieu d'être des sauveteurs, les pompiers se substituent aux ser-

vices de santé ou encore à des artisans et des spécialistes.

En fait, l'application d'une formule payante est un moyen de dissuader les personnes qui composent trop facilement le 18 et de ramener les soldats à leur véritable fonction de secours d'urgence.

De nouvelles tarifications sont appliquées depuis le 1^{er} mai 2012, dans tout le département du Val d'Oise.

La consultation de la tarification des prestations à caractère privé 2012-2014 est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

La rentrée scolaire est une période financièrement difficile. Pour vous aider, des allocations « rentrée scolaire » et des bourses existent.

• Allocation de rentrée scolaire

La Caisse d'Allocations familiales (CAF) verse l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Pour y prétendre, vous devez avoir un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans.

L'allocation est versée si en année N, vos ressources de N-2 ne dépassent pas un plafond. Ainsi, en 2012, vos ressources de 2010 ne doivent pas dépasser 23 200 € pour 1 enfant et 28 554 € pour 2 enfants.

• Montant de l'allocation de rentrée scolaire 2012 :

• 287,84 € pour 1 enfant de 6 à 10 ans ;

• 303,68 € pour 1 enfant de 11 à 14 ans ;

• 314,24 € pour 1 enfant de 15 à 18 ans.

Retirez le dossier auprès de la CAF.

À noter : si vous êtes déjà allocataire de la

CAF, vous n'avez aucune démarche à accomplir.

• Bourses de collège

Les conditions de scolarisation sont les mêmes que pour l'allocation de rentrée scolaire. Le montant des trois bourses varie selon les ressources de la famille.

Les revenus de référence pour l'année N sont ceux de l'année N-2. Par exemple, pour la rentrée 2011-2012, les ressources de 2009 font référence :

• 1^{er} taux : 80,91 €. Le plafond de ressources est de 13 724 € pour 1 enfant, 16 891 € pour 2 enfants ;

• 2^e taux : 224,10 €. Le plafond est de 7 419 € pour 1 enfant, 9 131 € pour 2 enfants ;

• 3^e taux : 350,01 €. Le plafond est de 2 618 € pour 1 enfant, 3 222 € pour 2 enfants.

Vous devez retirer le dossier auprès de l'établissement scolaire de votre enfant.

Bourses de lycée

Les bourses de lycée sont attribuées selon un système de points de charges familiales qui prend en compte votre situation : nombre d'enfants à charge, famille monoparentale...

À chaque nombre de points correspond un plafond de ressources. Un barème vous donne le nombre de parts unitaires de bourse auxquelles vous avez droit. Par exemple en 2011/2012, la part de bourse représente 43,74 €.

Le dossier est à retirer auprès de l'établissement scolaire de votre enfant.

Dernière mise à jour : le 16/02/12

Loi de finances 2012 : ce que vous devez savoir

La loi de finances 2012 met en avant une volonté de retour à l'équité de l'imposition, une rationalisation des avantages fiscaux et une volonté de modifier les comportements de consommation des Français.

Travaux d'amélioration

En 2012, la TVA passe à 7% pour les travaux d'amélioration, d'aménagement et d'entretien des logements de plus de deux ans.

Prêt à taux zéro

Les conditions d'accès au prêt à taux zéro se réduisent : uniquement les logements neufs, accédants respectant le plafond de revenus,

Plus-value immobilière

Dès le 1^{er} février 2012, les biens immobiliers détenus depuis moins de 30 ans seront soumis à

une taxe sur la plus-value lors de la vente. L'exonération sera cependant totale s'il s'agit de la résidence principale.

Réforme de la fiscalité des donations et des successions

Les montants autorisés pour les donations ne changent pas, en revanche, la part taxable sur les donations en ligne directe suit un nouveau barème. De plus, le délai pour bénéficier d'abattements entre deux donations passe de 6 à 10 ans.

Loyers excessifs

Les prix des logements locatifs des très petites surfaces seront étudiés dans les grandes villes pour définir un prix au mètre carré. Tout propriétaire qui louerait un logement à un prix supé-

rieur, sera sanctionné par une taxe.

Impôt de Solidarité sur la Fortune

Les boucliers fiscaux disparaissent. L'ISF s'applique sur les patrimoines nets supérieurs à 1 300 000 €. Au-delà, le premier euro est taxé à 0,25 % pour les patrimoines compris entre 1 300 000 € et 3 000 000 € ; il est taxé à 0,50 % pour une valeur supérieure à 3 000 000 €.

Taux de prélèvement forfaitaire libératoire

Le taux de prélèvement forfaitaire passe à 24 % pour les intérêts sur les produits de placements à revenus fixes et à 21 % pour les dividendes d'actions.

Avantages fiscaux

Les niches fiscales sont désormais plafonnées à

18 000 €, montant auquel s'ajoute 4 % du revenu imposable soumis au barème. De même, les taux sur les investissements sont diminués. Les avantages fiscaux s'appliquent par exemple sur les investissements outre-mer, les souscriptions de parts de FCPI, les investissements Scellier, les crédits d'impôts sur les équipements durables, les frais de garde des jeunes enfants, etc.

Taxe d'imposition pour les hauts revenus

La taxe sur le revenu fiscal de référence (regroupant entre autres les revenus nets, les plus-values mobilières et immobilières et les revenus exonérés d'impôts) passe de 3 % à 4 % lorsque ce revenu est supérieur à 500 000 € (personne seule) et 1 000 000 € (couple).

Ça se passe à la bibliothèque du Pays de France

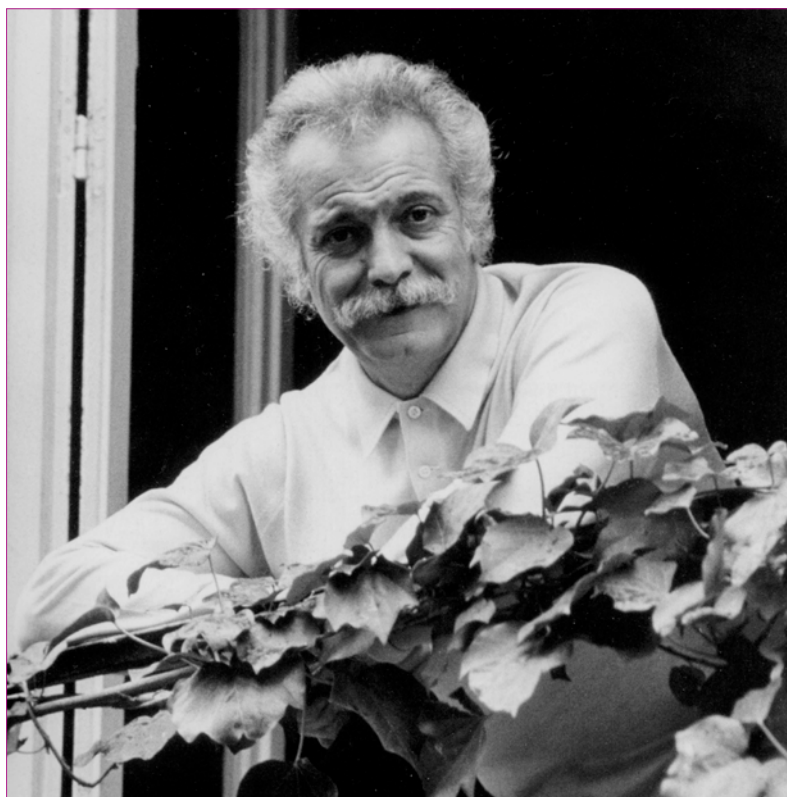
Bibliothèque du Pays de France : une programmation de qualité chaque année

Pour sa programmation (contes, spectacles pour tous les âges) de qualité, l'équipe de la bibliothèque fait appel à des professionnels du spectacle. Le nombre croissant de spectateurs depuis septembre 2009, date de la première animation dans les locaux de la bibliothèque, témoigne du succès de ces rendez-vous. En 2011, près de 800 personnes ont franchi les portes de la Bibliothèque du Pays de France pour écouter des contes, voir un spectacle, ou participer à une lecture.

Chaque trimestre, environ 8 animations sont proposées dans un juste équilibre entre les âges. Nul besoin d'être inscrit à la bibliothèque pour en profiter, il suffit de réserver au 01 34 71 21 20, l'entrée est gratuite.



À ne pas manquer à la Bibliothèque du Pays de France



Le vendredi 1^{er} juin à 20h30, la compagnie Lire autrement a animé une Lecture-Jazz dédiée à Georges Brassens : « Quand ses mots jouent avec le jazz ».

Lire Autrement vous proposera une promenade littéraire au rythme du jazz dans l'univers de Georges Brassens pour partager les moments de vie de ce troubadour du XX^e siècle.

Chaque instant redessine le portrait du bougon-gentilhomme qui avait

fait de l'amitié sa profession. Chaque lettre témoigne de la fidélité de cet anarchiste au visage d'aristocrate. Chacun des mots de ses poèmes, de ses romans, de ses chansons est une touche de tendresse et de sincérité dans une vie transparente de simplicité toute imprégnée de sa passion pour le jazz.

Pour tous à partir de 11 ans.
Bibliothèque du Pays de France
2 rue Saint Damien - Luzarches.
Entrée libre - Réservation 01 34 71 21 20

SICGPOV : Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion des parkings d'Orry-la-Ville

Projet 2012

De nombreux projets sont prévus pour 2012 mais celui qui concerne les automobilistes est la réfection du parking forêt (côté Coye la Forêt nombreux nids de poule).

Rappel des tarifs 2011

- Titre mensuel syndicat : 20,65 euros
- Titre trimestriel : 52,50 euros
- Titre mensuel hors syndicat : 52,50 euros
- Titre mensuel stagiaire : 10,00 euros (sur présentation de la convention de stage)
- Tarif horodateur heure : 0,70 euro
- Tarif horodateur forfait journée : 4,80 euros

Les tarifs sont augmentés sur la base de l'indice des prix à la consommation.

En 2011 l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,50 %.

Tarifs 2012

- Titre mensuel syndicat : 21,20 euros

- Titre trimestriel : 53,80 euros
- Titre mensuel hors syndicat : 53,80 euros
- Titre mensuel stagiaire : 10,00 euros
- Tarif horodateur heure : 0,80 euro
- Tarif horodateur forfait journée : 5,00 euros

Participation des communes :

Monsieur le Président rappelle que le montant de la participation des communes pour l'année 2011 s'élève à 7933 euros. La répartition est calculée au prorata des nombres de titres vendus par commune.

Pour Chaumontel la participation s'élève à 434 euros. Lors de la réunion du 8 mars 2011, le Comité syndical a décidé de maintenir, pendant 3 années soit jusqu'en 2013 inclus, la participation des communes au même montant.

Utilisation des parkings et leur saturation :

Actuellement, plus de 150 usagers sont sur la liste d'attente ce qui représente environ une année d'attente.

Il est décidé :

- qu'un recensement de la liste d'attente sera effectué par commune de provenance,
- qu'un comptage dénombrant les places occupées et libres sera fait de façon journalière.

Verbalisation :

Plusieurs représentants relatent des incivilités de plus en plus fréquentes sur les parkings. Il est donc décidé de verbaliser systématiquement les véhicules qui utilisent 2 places de stationnement, que le policier municipal sera présent de façon aléatoire aux heures d'affluence le matin à l'entrée des parkings et le soir à la sortie afin de faire respecter les sens de circulations.

En complément, il fera un point avec la gendarmerie sur la possibilité de verbaliser les infractions au code de la route (sens interdit, ligne continue,..) sur les parkings.





Retour sur le 1^{er} mai du CCAS

Info crèche pour la rentrée 2012



Nous vous rappelons que la structure multi accueil « ARCHE de Noé » accueille les enfants de moins de 3 ans de Luzarches et Chaumontel.

Les inscriptions sont enregistrées par le service « petite enfance » en mairie de Luzarches qui établit un planning respectant la législation en vigueur. C'est ainsi qu'à la rentrée de septembre 2012 seront satisfaites :

- 14 familles Chaumontelloises/pour 398 heures de présence
- 15 familles Luzarchoises/pour 389 heures de présence

Il reste encore 15 places se répartissant en 12 temps plein et 5 halte-garderie. 21 demandes Luzarchoises et 10 demandes Chaumontelloises sont à étudier dans le cadre de ces places disponibles.

À ce jour 4 familles ont fait l'objet d'un refus d'accueil pour divers motifs :

- 1 famille demandant des jours différents d'une semaine à l'autre
- 1 famille n'ayant pas rempli son dossier C.A.F
- 1 famille Roumaine sans papier
- 1 famille n'ayant pas précisé ni jour ni horaire

Il est rappelé aux familles que les accueils des Mairies de Luzarches, comme de celle de Chaumontel peuvent leur communiquer les listes des assistantes maternelles disponibles sur le secteur. En attendant BONNES VACANCES aux bambins et à leur famille.



À l'occasion de sa 3^e organisation du 1^{er} mai, un vif succès a été remporté

proposées pour la cueillette, pour la préparation des compositions florales

par le C.C.A.S. Le bénéfice de cette vente d'un montant de 1103 euros servira aux familles nécessiteuses (sous forme de bons alimentaires, aide au paiement de factures eau/gaz/électricité, prise en charge de cantine scolaire...)

Un grand merci aux personnes volontaires qui se sont

et pour l'organisation de la journée du 1^{er} mai.

Et nous ne remercierons jamais assez nos fidèles clients...



Vive le roi... Vive la reine



C'est le mardi 17 janvier 2012 que 108 seniors Chaumontellois ont pu tirer les rois.

Cette année, l'après-midi de Galettes des ROIS a été entièrement sponsorisée par des Chaumontellois. En effet les galettes nous ont été offertes par M. Jérôme VOSGIEN (Directeur du CAMPANILE de Chaumontel) et l'animation réalisée à titre gracieux par le groupe

ROCK... composé de musiciens et chanteurs Chaumontellois

Dans une ambiance conviviale les participants ont pu apprécier galettes, danses et surprises!!!

En effet les rois et reines ont reçu des enveloppes cadeaux de la part du Campanile contenant :

- Soit un apéritif offert, soit une bouteille de vin offerte lors d'un repas pris



au campanile

- Soit un repas complet.

Le CCAS remercie vivement le Campanile de Chaumontel pour sa participation à sa façon à la Semaine Bleue.

Nous remercions également les sociétés :

- > SAS FLINT IMMOBILIER
- > COCHERY Île de France
- > la Pharmacie MAGNIER
- > SCEV CHAMPAGNE BAILLY...

Pour leur participation financière à la semaine Bleue. La Semaine Bleue contribue à la participation des prestations proposées à nos seniors (sorties/repas de fin d'année).

Visite du Sigidurs : un grand succès



« HE HO, HE HO , en rentrant du boulot.... »

Compte tenu du succès remporté lors des inscriptions du 06 et 20 mars, nous avons dû procéder à une 3^e visite le 24 avril 2012 du SIGIDURS.

SYNDICAT MIXTE pour la GESTION et l'INCINÉRATION DES DÉCHETS URBAINS de la RÉGION de SARCELLES

Historique du site :

En 1970 : 20 communes de l'EST du VAL d'OISE décident de s'engager dans une politique de valorisation des ordures ménagères

En 1978 : création d'une usine d'incinération

En 1980 : le Nom de SIGIDURS est lancé

En 2000 : mise en place des bacs de tri et

communications auprès des habitants

En 2007 : le SIGIDURS obtient le permis de construire de la déchèterie de Sarcelles

Aujourd'hui le SIGIDURS compte 41 communes et concerne donc 305 000 habitants

Le TRI : POURQUOI ? COMMENT ?

TRAITER – VALORISER : ça veut dire quoi ?

C'est ainsi que 71 de nos seniors Chaumontellois ont pu bénéficier d'une visite guidée du centre de tri du SIGIDURS

« DÉCHETS RECYCLABLES » « ORDURES MÉNAGÈRES » « DÉCHETS MÉNAGERS

SPÉCIAUX » n'ont plus de secret pour nos visiteurs.

Conclusion : certainement pas une visite culturelle, c'est une visite pédagogique, instructive que nous avons proposée à nos seniors qui sont devenus ou vont devenir des « pros du tri ».

Nous remercions à cette occasion M. TINTILLER et toute son équipe qui sont restés à l'écoute de notre public lors des 3 visites du site.

Visite commentée par M. Jean-Michel RAT,

En cette journée du 20 mars, nous sommes plus de 20 Chaumontelloises et Chaumontellois à nous rendre à Sarcelles pour une visite du centre de tri du Sigidurs.

Après un agréable verre de bienvenue, un diaporama largement commenté nous permet de mieux connaître cette société responsable du site et travaillant avec ses sociétés prestataires de services, dont Veolia chargée de la collecte des ordures ménagères : des bacs gris, des sacs jaunes et, pour les déchets verts des bacs verts ou sacs en papier.

Un circuit à l'extérieur nous conduit vers une zone de compostage domestique puis vers la déchèterie.

Cette zone ouverte au public avec accès contrôlé par carte spécifique à Sarcelles offre plusieurs conteneurs destinés à recevoir les matériaux clairement identifiés : cartons, gravas, tout venant, produits métalliques...

Nous nous rendons ensuite dans le bâtiment de tri où travaille une équipe de 11 personnes. Après déchargement des camions, les déchets



sont déposés sur un tapis roulant. Un premier tri est effectué puis les produits sont acheminés vers des chaînes de tri automatique. Là, a lieu la séparation des déchets selon leur nature, cartons, papier, bouteilles en plastique, canettes... L'installation est impressionnante par sa complexité et on reste étonné devant la qualité finale du tri qui laisse peu de place à l'erreur. Entre le tri effectué à domicile – processus extrêmement simple et sans investissement autre que l'engagement citoyen - et les opérations de tri au centre de Sarcelles qui nécessitent un volume important d'investissements en personnel, en machines et en entretien, on ne peut que comprendre les efforts réalisés pour améliorer notre cadre de vie au prix qu'une simple visite peut aisément justifier.

Nous remercions vivement SIGIDURS pour son accueil et pour les réponses apportées à nos nombreuses questions. À nous, désormais, de bien ou de mieux trier en amont.

Jean-Michel Rat- Habitant Chaumontellois



Zoom sur les aménagements dans nos écoles



Multimedia à la Maternelle, la nouvelle année a débuté avec l'achat d'un grand téléviseur et d'un lecteur multimédia pour remplacer l'ancien téléviseur qui n'a pas survécu au passage à la télévision numérique.

Profitant des nouvelles technologies à écran plat, les Services Techniques ont apporté leur touche d'innovation en montant le téléviseur sur un support rétractable et orientable et en enfermant le tout dans une armoire sécurisée.
À vos CDs et DVDs!



L'esprit toujours novateur des Services Techniques a permis un résultat surprenant et attrayant de la réalisation du jeu de billes.

Coloré et fonctionnel, ce jeu qui nous a tous vu grandir attire et forme toujours autant d'adeptes pendant les récréations.
À vos billes... prêts... partez!



Il y en aura pour tous, pour tous les rythmes! Les jeux de marelle arrivent dans la cour de l'école primaire avec des couleurs et des thèmes très originaux et issus tout droit de l'esprit artistique des personnes de nos Services Techniques. Le rendu est superbe, Merci!
C'est à présent aux enfants de se rendre sur la ligne de départ ou sur la rampe de lancement.



Le terrain en herbe derrière les écoles primaire et maternelle a été nettoyé. Les travaux de remise en état devraient débuter aux prochaines vacances de pâques 2013 selon le dernier planning des réalisations. Rendez-vous dans quelques mois!



Restons toujours en tête le proverbe, « Rien ne sert de courir, il faut partir à point! »





Un point sur les travaux dans la commune



Le parcours de billes a retrouvé sa place, avec quelques couleurs en plus.



La création de jeux ludiques dans la cour des écoles maternelle et primaire remporte un vif succès auprès de nos bambins.

Côté voirie

La campagne de réfection des tracés de signalisation routière horizontale a débutée, elle s'échelonne sur plusieurs semaines dans toute la commune. La réfection est et sera entièrement réalisée par les ateliers municipaux.



Pour le bien de tous, des protections de type pare-ballon ont été mises en place ainsi que le tracé d'un terrain de basket.



Le parc paysager fait peau neuve, tout ceci agrémenté d'un nouveau terrain de boules.



Les travaux de voiries et de trottoirs ont redémarré:

La réfection des trottoirs de la rue Henri Dunant est en cours de réalisation et sera suivie par la réfection des trottoirs dans le quartier des Coteaux. Les travaux sont réalisés par l'entreprise COCHERY. Les trottoirs non aménageables de ces rues seront réalisés par les ateliers municipaux.



Pour la sécurité de nos bambins, les détecteurs et déclencheurs de l'alarme anti incendie des écoles ont été révisés ou remplacés par du nouveau matériel.



Pour la sécurité des piétons, des barrières ont été réinstallées Sente des Commissions et Ruelle Morantin.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de CHAUMONTEL

**RÉUNION PUBLIQUE
NUISANCES AÉRIENNES**

Monsieur Jean-Pierre BLAZY
(Député de la 9^{ème} Circonscription du Val d'Oise)
Maire de GONESSE

Sera présent en Mairie de CHAUMONTEL
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 10 AVRIL 2012
20 H 30

Pour débattre sur le sujet des nuisances aériennes dans le Val d'Oise

Betty HANAUER-BEASLAY,
Maire de CHAUMONTEL

Réunion Publique
Des mesures pour réduire les
NUISANCES AÉRIENNES

VENDREDI 9 MARS 2012
20h30 - Salle du Conseil Municipal
MAIRIE DE CHAUMONTEL
20 rue André Vassord - 95270 Chaumontel

en présence de
Yanick PATERNOTTE
Député du Val d'Oise - Maire de Bonnaillies
Président de l'Union des Maires
Président de l'APELNA

d'élus de Chaumontel et du Val d'Oise et
de la Direction Générale de l'Aviation Civile

Informations : contact@apelna.com
ou www.apelna.com

Ces réunions avaient pour but de répondre aux différentes interrogations que se posaient certains de nos administrés. Nous espérons qu'elles auront répondu à leurs attentes.
Le Conseil Municipal

> État Civil

Naissances :

Raphaël DOMY, né le 9 janvier
Rémi CAPAR, né le 24 février
Lou TOKATLIAN, née le 19 mars
Gaétan PIEL, né le 14 mai

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Mariages :

Se sont unis pour le meilleur...
Jenny HARDY et Abdullah YILDI, le 28 janvier
Elisabeth MORISSON et Laurent MIOT, le 19 mai

Décès :

GUILLEMIN Christiane, décédée à l'âge de 80 ans, le 4 janvier
MALHOMME Jean-Luc, décédé à l'âge de 59 ans, le 16 février
LE BOURBASQUET Arnaud, décédé à l'âge de 31 ans le 2 mars
ROBIN Jean, décédé à l'âge de 67 ans, le 3 avril
Nos sincères condoléances aux familles.

> Nos joies



Rémi CAPAR,
né le 24 février



Gaétan PIEL,
né le 14 mai

Flash info... Espaces verts

Mesdames, Messieurs,
La Municipalité de Chaumontel recherche, à titre gracieux, du matériel agricole ancien (charrette, charrue, herse, tonneaux en bois...). Pour embellir les espaces verts de la Commune.



Pour tout renseignement, merci de contacter Monsieur Sylvain OFFRÉ, Responsable des Ateliers Municipaux au 0610991412
Cordialement,
Le Maire, Betty HANAUER-BEASLAY

PRENEZ DATE !

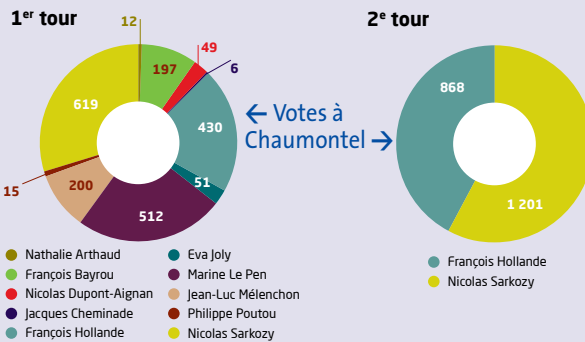


Monsieur Jean-Michel RAT dédicacera son livre « CHAUMONTEL, Histoire d'un Bourg en Pays de France des Origines à 1945 », le samedi 23 juin 2012 de 10 h 00 à 12 h 00, en Salle du Conseil de la Mairie de Chaumontel - 20, rue André Vassord.



Résultats des élections Présidentielles

François HOLLANDE Président de la République avec 51,62 % des votes contre Nicolas SARKOZY 48,38 %.



CABINET INFIRMIER

PAVLIAN Delphine :06.88.68.07.79
MARCEAU Sylvie :06.61.67.35.81

secteur est 95, soins techniques pour adultes, enfants et nourissons

Laurent BELMAIN, nouveau Directeur du Centre de Loisirs de Chaumontel



De gauche à droite Mme Betty HANAUER-BEASLAY, Laurent BELMAIN, Hubert GAGE.

« Je m'appelle Laurent BELMAIN, (j'ai 46 ans, 2 enfants), je suis originaire de l'Oise et mes passions sont le cinéma, la nature et l'histoire. J'ai occupé récemment un poste de Directeur d'accueil de loisirs au pays du Champagne (Marne) et précédemment en Seine et Marne pendant plusieurs années. J'espère mettre à profit mon expérience professionnelle dans le même poste au niveau de l'accueil de loisirs de Chaumontel. Je remercie la commune de Chaumontel pour sa confiance, car mon souhait était de revenir en Ile de France ».

DOMAINE DE LASSY

Suite à l'arrivée d'une nouvelle Directrice d'exploitation au domaine de Lassy, nous vous informons que les conditions d'adhésions aux installations du domaine ont changé. L'accès au domaine ainsi que les adhésions se feront dorénavant DIRECTEMENT à l'accueil du domaine à Lassy. Pour les administrés de l'Intercommunalité un justificatif de domicile photocopie de la taxe foncière ou habitation devra être fournie. Ces tarifs sont applicables à compter du 9 juin 2012 soit à l'année, au mois ou à la journée. Les personnes ayant déjà des inscriptions à l'année ou au mois restent valables jusqu'au 31 décembre 2012.



ADHESIONS	
Adhésion piscine (1)	Adhésion piscine + salle musculation (2)
ADULTE + 11 ANS	336€ / année
juin à décembre	28€/mois
ENFANTS DE 2 à 11 ANS	336€ + 56 carte Asaf
	28€ + 56€

1 ^{er} et 2 ^e enfant	50 €/à l'année
	5 €/par mois
3 ^e et 4 ^e enfant	18 € à l'année
	2 € mois
5 ^e enfant et plus	Gratuit

(1) l'adhésion comprend l'entrée sur le site + l'accès piscine

(2) l'adhésion comprend l'entrée sur le site + salle de musculation avec carte ASAF obligatoire - payable en une seule fois - détention de la carte ASAF OBLIGATOIRE pour l'accès à la salle de musculation

Tarif à la journée	ADULTE + 11 ANS	12 €	accès au domaine + piscine
	ENFANT 2 à 11 ANS	7 €	
FORFAIT JOURNEE		30 €	accès au domaine + piscine
2 ADULTES + 2 ENFANTS			
Tarif au mois	ADULTE + 11 ANS	90 €	accès au domaine + piscine
	ENFANT 2 à 11 ANS	45 €	

PRESTATIONS ET ACTIVITES VENDUS EN SUPPLEMENT SUR PLACE

Bowling	11€ la piste
Restauration/PUB	à la conso
Accro-branches	4,90 €
Mini golf	3,00 €
Squash	5,00€ l'heure
Tennis	5,00 € l'heure

Pour toutes les autres animations consultez le programme.

